



VILLE de VELAUX

HÔTEL DE VILLE DE VELAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : J.P. MAGGI

COMITÉ DE RÉDACTION : D. OLANDA,

A. HERTOUX, O. MILER

A. DUPREY, S. ABDELMALEK



# D'une tour à l'autre

## Edito

Nous y voilà, une nouvelle page de l'histoire du village vient de se tourner. Depuis le 24 mai, le nouveau centre administratif de la commune a ouvert ses portes. Un peu comme Cadet Roussel, Velaux compte désormais trois maisons communes. Après 1908 et 1980, dates portées au fronton des deux précédentes mairies, nous allons pouvoir inscrire 2011 sur celle qui vient de nous être livrée.

Ce bâtiment est pourvu des dernières technologies, adapté aux personnes souffrant de handicaps et il regroupe l'ensemble des services municipaux dont les heures d'accueil au public ont été harmonisées.

Certains vont s'étonner que cette migration ait été programmée alors même que les aménagements extérieurs ne sont pas achevés. Effectivement, la raison en est simple. Les dates des 21 et 22 mai prévues pour le déménagement ont été arrêtées depuis plusieurs mois, les travaux du parvis devaient être achevés. C'était sans compter sur les retards accumulés par ERDF qui doit intervenir sur les branchements électriques avant la poursuite du chantier.

Je suis le premier à regretter ce contretemps mais la date du déménagement ne pouvait être retardée indéfiniment, notamment en raison du paramétrage et du transfert de la téléphonie et de l'informatique, étudié pour ne pas interrompre le service public.

En parallèle à cette installation, nous avons procédé à la mise en ligne du site officiel de la ville de Velaux : [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr). Sa réalisation a nécessité un travail minutieux de collecte de l'ensemble des informations relatives à l'organisation et à la vie de notre commune. Ce site va très vite devenir un lien indispensable de communication entre vous, la municipalité, les services, les associations. Il nous permettra d'être plus réactif et de vous tenir informés en temps réel de la vie du village. Je voudrais rendre hommage à l'association Velaux Info Net qui, pendant des années, a assuré ce service avec dévouement.

Nous allons également, dès le mois de septembre, rajeunir notre mensuel d'Une Tour à l'Autre. Une revue plus complète, plus dynamique, en couleurs, qui vous permettra d'être informés des manifestations associatives, de l'action municipale et de la programmation culturelle.

Quant à la salle de spectacle, elle ouvrira ses portes, en avant première, pour le gala de danse du CASL qui, pour la première fois, se produira à Velaux. Les années précédentes, par manque de structure adaptée, cette manifestation était présentée dans les salles des communes voisines.

Toutes ces innovations précipitent notre vie quotidienne qui, au mois de juin, est toujours très riche en événements. Fin des classes, remise de dictionnaires français/anglais aux élèves de CM2, exposition sur les femmes en résistance pendant la seconde guerre mondiale, portes ouvertes au collège, Fête de la musique, etc.

Autant de rendez-vous pour nous permettre de vivre ce mois de juin dans un esprit festif, en famille, entre amis dans la simplicité pour le plaisir de se retrouver et partager des moments agréables de la vie de notre village.

**Jean-Pierre MAGGI**  
Conseiller général  
Maire de Velaux

### VELAUX SUR INTERNET

[www.velaux.fr](http://www.velaux.fr)  
[www.agglropole-provence.fr](http://www.agglropole-provence.fr)

### MAIRIE

997 avenue Jean Moulin  
04 42 87 73 73

Retrouvez les horaires  
des services municipaux  
en page 4

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Permanences</b>	<b>2</b>
<b>Velaux Infos</b>	<b>3</b>
<b>- Etat-civil</b>	
<b>- Médecins &amp; pharmacies de garde</b>	
<b>- Recensement militaire</b>	
<b>Infos diverses</b>	<b>4, 7 et 8</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>5, 6</b>
<b>Velaux Assos</b>	<b>9</b>
<b>Médiathèque</b>	<b>10</b>
<b>Infos Jeunes</b>	<b>11</b>
<b>Agenda</b>	<b>12</b>

# Permanences

## AVPE

**M<sup>me</sup> Françoise POMEROLE**, adjointe au Maire, déléguée à la petite enfance, présidente de l'AVPE, reçoit sur rendez-vous, dans le nouvel Hôtel de Ville au 997 avenue Jean Moulin.

**Tél : 04 42 87 75 15**

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.  
Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et l'après-midi sur rendez-vous.

**Tél : 04 42 87 73 77**

**M<sup>me</sup> Yolande PASTRE**, adjointe au Maire, déléguée à l'aide sociale, reçoit le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez-vous.

## Aide-ménagère ADAR

Lundi 27 juin de 9h à 11h.

## Assistantes sociales DGAS

Sur rendez-vous

**Tél : 04 90 44 76 76**

## Conseiller juridique

Mercredi 8 juin de 9h à 11h30.

## Permanence d'écoute Alzheimer

Mercredis 8 et 22 juin de 14h à 18h.

**Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77**

## Point écoute famille

Mercredis 8 et 22 juin de 14h à 18h

Permanence confidentielle assurée par **M<sup>me</sup> Simone KLEIN**, conseillère conjugale et familiale.

**Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77**

## Centremploi / Famillemplois

Nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

Sur rendez-vous

**Tél : 04 90 53 47 39**

## Conciliateur

Jeudi 16 juin de 14h à 16h

Services techniques, avenue Jean Moulin.

## Economie - Emploi

- POLE EMPLOI : offres d'emploi, ateliers thématiques, etc.
- MISSION LOCALE : permanences pour les jeunes de 16/25 ans (*emploi, logement, santé, etc.*)

Renseignements au **Bureau de l'Emploi et de l'Economie** - Nouvel Hôtel de Ville,

997 avenue Jean Moulin

**Tél : 04 42 87 73 78**

## Permanence du Maire

**M. Jean-Pierre MAGGI**, Maire de Velaux, reçoit le mercredi de 17h à 19h **sur rendez-vous**, dans le nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

**Tél : 04 42 87 73 73.**

## Permanence du Conseiller général

**M. Jean-Pierre MAGGI**, Conseiller général, reçoit tous les jeudis après-midi **sans rendez-vous**, de 15h à 17h, en mairie de Pélissanne.

## Pôle Vie de la Cité Vie associative

**M. Didier DEBARGE**, premier adjoint, reçoit les associations **sur rendez-vous**, dans le nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

**Tél : 04 42 46 34 51**

## Relais assistantes maternelles

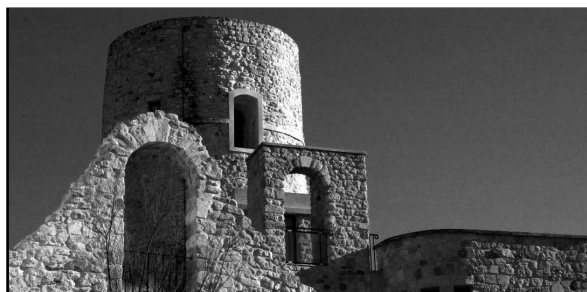
Permanence assurée par **M<sup>me</sup> Nathalie GONZALEZ** tous les mercredis de 9h à 12h, dans le nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

**Tél : 04 42 87 75 16 ou 06 75 07 98 06**

Matinée récréative le vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 11h.

Sur inscription au **04 90 53 08 83**

Temps de rencontre pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou, pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de la maman ou du papa, ne bénéficiant pas d'un accueil collectif.



## Tour Musée

Ouverture au public **le mercredi de 10h à 12h** (*hors vacances scolaires*) **et le samedi de 14h à 17h**

## Moulin Seigneurial

Ouverture au public **le mercredi de 14h à 17h**  
**et le samedi de 14h à 17h**

**Visite guidée sur rendez-vous**

**Service patrimoine : 04 42 87 73 59**

## Etat civil

### Naissances

Maxime DREVET, le 9 avril  
Eva MAVILLA, le 9 avril  
Eléonore LE GRATIET, le 11 avril  
Alessio COLIN, le 19 avril  
Marine UNTEREINER, le 19 avril  
Ambre GIRARD, le 21 avril  
Hina AUBERT, le 22 avril  
Charlie LOUET, le 25 avril  
Elsa BONOMO, le 2 mai  
Ella BRIDAUX, le 3 mai  
Erin BRIDAUX, le 3 mai  
Alyssa HATTRAIT, le 3 mai  
Rüzgar AKBULAK, le 4 mai  
Lahna CHAKOUR, le 4 mai  
Théa MAURIN, le 4 mai  
Eulalie THOUY, le 4 mai  
Farouk LEKSIER, le 5 mai

### Mariage

Stéphane ANSELMi et Elena KAZANTSEVA, le 9 avril  
Nicolas TARGY et Héloïse LAFARGUE, le 16 avril  
Laurent ZAMPONI et Delphine LOPEZ, le 23 avril  
Serge CAMOZZI et Valérie GERMAIN, le 7 mai

### Décès

Thérèse MIZZI, veuve MIRALLES, le 4 avril  
Gwenaëlle LE FOUEST, épouse SEGUY, le 5 avril  
Laurent ANTONETTI, le 11 avril  
Simonne LEBLOND, le 18 avril  
Christine VALLON, le 30 avril  
Roland DUCOS, le 1<sup>er</sup> mai



### Recensement militaire

**Les jeunes filles et garçons nés en avril, mai, juin 1995 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser en Mairie avant le 31 juillet 2011.**

Pour effectuer cette démarche, se munir de sa carte nationale d'identité, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité des parents s'ils sont nés à l'étranger.

Pour tous renseignements :

**Service Etat civil au 04 42 87 73 73**



### Arrêté brûlage

Réf. 0958.08 - N° 167/08

#### EN SAISON ESTIVALE

Durant les mois de **juin, juillet, août et septembre le brûlage des végétaux est strictement interdit sur toute la commune de Velaux**, quel que soit le niveau de situation de danger météorologique. L'usage de barbecue mobile (*ou méchoui*) doit faire l'objet d'une demande administrative préalable selon les dispositions de l'arrêté préfectoral.

### Inscriptions aux transports scolaires du Conseil général

Les dossiers relatifs aux transports scolaires organisés par le Conseil général peuvent être déposés à l'accueil de la Mairie :

- dossiers d'inscription aux transports scolaires pour Aix-en-Provence, Luynes, Miramas, Marseille,
- dossiers « A.S.R. » (*Abonnement Scolaire Réglementé*) pour les demi-pensionnaires,
- dossiers « A.I.S. » (*Abonnement Interne Scolaire*) pour les internes,
- dossiers de demande d'indemnités kilométriques.

**IMPORTANT** : les frais d'inscriptions sont de 10 euros pour les dossiers déposés avant le 31 juillet, de 30 euros pour ceux reçus entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre, et seront de 50 euros pour ceux portés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre.

## Médecins & pharmacies de garde

(de 20h à 8h en semaine, du samedi 12h au lundi 8h, les jours fériés)

En cas de besoin médical, contacter **le centre 15** qui joindra le médecin de garde. Pour connaître les pharmacies de garde, contacter **le centre d'appel, au 32 37.**





# Infos diverses

## **RECTIFICATIF**

### **Horaires des services municipaux**

Des erreurs se sont glissées dans les nouveaux horaires d'ouverture au public des services municipaux, qui vous ont été communiqués dans "D'une tour à l'autre" du mois de mai. Voici un récapitulatif de ces nouveaux horaires. Vous trouverez également les nouveaux numéros de téléphone de la Caisse des écoles, de l'AVPE et du RAM.

## **HÔTEL DE VILLE**

997 avenue Jean Moulin - 13 880 Velaux - Standard : 04 42 87 73 73

**Etat civil** - 04 42 87 73 73

Accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, et le mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

**Economie/emploi** - 04 42 87 73 78

Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

**Centre Communal d'Action Sociale** - 04 42 87 73 77

Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

**Patrimoine** - 04 42 87 73 59

Accueil, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

**Caisse des écoles** - 04 42 87 75 10

Accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, et le mercredi, de 8h30 à 12h.

**Association Velauxienne pour la Petite Enfance (AVPE)** - 04 42 87 75 15

Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

**Relais Assistantes Maternelles (RAM)** - 04 42 87 75 16

Permanence hebdomadaire le mercredi, de 9h à 12h.

## **BÂTIMENTS ANNEXES**

**Technique** - Avenue Jean Moulin - 04 42 87 83 83

Accueil les lundi, mercredi et vendredi, de 8h à 12h et de 15h à 17h, et les mardi et jeudi, de 8h à 12h.

**Urbanisme** - Avenue Jean Moulin - 04 42 87 83 85

Accueil les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

**Police municipale** - Avenue de la République - 04 42 74 88 67

Accueil du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30.

**Maison des associations** - Les Quatre Tours - 04 42 46 34 54

Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

**Médiathèque** - Les Quatre Tours - 04 42 46 34 00

Ouverte les mardi et vendredi, de 15h à 19h, le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, et le samedi, de 9h30 à 13h.

# Conseil municipal

## SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011

L'intégralité du texte est consultable sur le nouveau site internet de la ville [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr)

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs Maggi, Monet, Debarge, Pomerole, Vargas, Pastre, Duprey, Balestrieri, Falzoi, Palmitessa, Demigneux, Montblanc, Carlo Jean-Claude, Cuenin, Carlo Edith, Melih, Blanchard, Guérin, Abdelmalek, Maury, Rouby, Morvan, Becquet, Vidal, Godard, Genty.

**Membres excusés :** Messieurs Le Souchu et Chiostrri, qui ont donné respectivement procuration à Monsieur Maggi et Madame Monet.

**Membres absents :** Monsieur Muller.

**Secrétaire de séance :** Mme Alexandra Duprey, élue à l'unanimité. Ne prend pas part au vote : M. Genty.

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur le Maire, Jean-Pierre Maggi.

### 1- Approbation du compte administratif 2010 de la commune

Monsieur Didier Debarge, Premier adjoint, soumet le compte administratif 2010 de la commune au vote du Conseil municipal.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif 2010 de la commune :

#### **Section de fonctionnement :**

- dépenses : 7 738 528.03 euros  
- recettes : 10 554 170.10 euros  
- excédent de fonctionnement :  
2 815 642.07 euros

#### **Section d'investissement :**

- dépenses : 14 646 973.38 euros  
- recettes : 12 266 132.79 euros  
- déficit d'investissement :  
2 380 840.59 euros

### 2- Approbation du compte de gestion 2010 de la commune

Le Conseil municipal approuve à la majorité, le compte de gestion 2010

de la commune dont les résultats sont identiques à ceux du compte administratif 2010.

### 3- Affectation du résultat du compte administratif 2010 de la commune

Le Conseil municipal décide à la majorité d'affecter au budget primitif 2011 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010, d'un montant de 2 815 642.07 euros, comme suit :

510 462.90 euros, en autofinancement au compte 1068 de la section d'investissement "excédent de fonctionnement capitalisé",

2 305 179.17 euros, en recette de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement antérieur reporté".

### 4- Vote des taux d'imposition, exercice 2011

Le Conseil municipal approuve à la majorité, l'application d'une hausse de 2.5 % à l'ensemble de ces taux d'imposition pour l'exercice 2011 soit :

- taxe d'habitation 18.16 % (pour mémoire 17.72 % en 2010)  
- taxe sur le foncier bâti 23.44 % (pour mémoire 22.87 % en 2010)  
- taxe sur le foncier non bâti 41.56 % (pour mémoire 40.55 % en 2010)

### 5- Vote du budget primitif 2011 de la commune

Le Conseil municipal vote à la majorité le budget primitif 2011 de la commune par chapitres et opérations.

#### **Section de fonctionnement :**

- dépenses : 10 577 919.17 euros  
- recettes : 10 577 919.17 euros

#### **Section d'investissement :**

- dépenses : 12 696 178.74 euros  
- recettes : 12 696 178.74 euros

Exception est faite pour le chapitre 65 :

Ne prennent pas part au vote : Mmes Pomerole - Falzoi - MM. Guerin - Blanchard

### 6- Convention d'ouverture d'un ligne de trésorerie

La commune dispose régulièrement d'une ligne de trésorerie depuis 1991 qui permet d'équilibrer les flux financiers. Le contrat en cours arrive à échéance au cours du mois de juin prochain.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de :

Contracter auprès de DEXIA CLF Banque une convention d'un montant de 1 000 000 euros, sur une durée de 12 mois.

### 7- Demande de subvention au Conseil général dans le cadre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de proximité pour l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage

Depuis plusieurs mois, régulièrement, des gens du voyage s'établissent sur le parking du marché de la Bastide Bertin malgré les équipements faisant obstacle à leur installation. Cette situation occasionne des gênes très importantes aux riverains et nuit au bon fonctionnement du marché. Il devient donc urgent de réaliser un aménagement comme l'impose la législation aux communes de plus de 5 000 habitants.

Le Conseil municipal, à la majorité se prononce favorablement sur l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage, par la création d'une voie d'accès et d'une plateforme sur le site de l'ancienne station d'épuration. Le coût de cette opération est évalué à 80 500 euros HT.

Sollicite l'aide financière du Conseil général des Bouches-du-Rhône à hauteur de 80 %, plafonnée à 60 000 euros.

### **8- Demande de subvention au Conseil général dans le cadre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de proximité pour l'aménagement du parking du marché et du centre commercial de la Bastide Bertin**

Le Conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement sur la réalisation de ces travaux, dont le coût de l'opération est évalué à 117 600 euros HT.

Sollicite l'aide financière du Conseil général des Bouches-du-Rhône à hauteur de 80 %, plafonnée à 60 000 euros.

### **9- Demande de subvention au Conseil général dans le cadre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de sécurité pour l'amélioration de l'accès et du stationnement du parking du marché et du centre commercial de la Bastide Bertin**

Le Conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement sur la réalisation des travaux qui consistent en la destruction d'un local sanitaire existant mais vétuste dont l'emplacement limite les places de parking et la pose de barrières de sécurité. Le coût de cette opération est évalué à 60 555 euros HT.

Sollicite l'aide financière du Conseil général des Bouches-du-Rhône à hauteur de 80 %, plafonnée à 60 000 euros.

### **10- Approbation de principe à la régulation des documents de la médiathèque, communément appelée désherbage**

Il est nécessaire de procéder à la régulation des documents détenus par la médiathèque municipale, par la vérification régulière de l'actualité des informations contenues dans les ouvrages et de leur bon état physique. L'élimination de certains documents mis à disposition du public est appelée "désherbage".

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité, le principe de procéder à un désherbage régulier du fonds documentaire de la médiathèque tout au long de l'année, selon les conditions de procédure suivantes : L'élimination concernera tous documents abîmés, obsolètes ou détenus en plusieurs exemplaires. L'élimination se fera au minimum deux fois par semestre.

Les documents, objets du désherbage, seront détruits ou seront donnés à des associations uniquement et en aucun cas à des particuliers. Ils ne feront l'objet d'aucune transaction financière.

### **11- Transfert de l'Hôtel de Ville**

A compter du 24 mai 2011, l'Hôtel de Ville sera transféré dans le nouveau bâtiment sis 997 avenue Jean Moulin. Il regroupera désormais divers services municipaux (état-civil, caisse des écoles, CCAS et autres) et abritera la salle de délibération du Conseil municipal, la salle des mariages, le bureau du Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur ce transfert de locaux de la Mairie.

### **12- Cession amiable de la parcelle AZ n°145 appartenant au syndicat des copropriétaires "Villas Bel Air" sise avenue Pierre Puget**

Une partie de la parcelle cadastrée section AZ n° 138 avait été exigée dans le cadre d'une cession gratuite lors du permis de construire de l'opération groupée « Villas Bel Air » sise avenue Pierre Puget.

La commune souhaite régulariser cette cession en acquérant à l'amiable la parcelle concernée, cadastrée section AZ n° 145 d'une superficie de 11 m<sup>2</sup> créée par document d'arpentage n° 1811P.

Le Syndicat des copropriétaires a donné son accord lors de son assemblée générale du 26 octobre 2010. Cette cession se fera au prix d'un euro symbolique. L'ensemble des frais relatifs à cet achat foncier sera pris en charge par l'acquéreur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur cette cession amiable selon les conditions précitées et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### **13- Convention d'intervention foncière et d'aménagement rural relative à la mise en oeuvre du programme d'action du périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur la zone du plan de Velaux**

Les PAEN permettent de renforcer l'action foncière au bénéfice de l'agriculture de la part de la collectivité publique et sous maîtrise d'ouvrage

du Département. Ils sont également assortis d'un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le projet de convention et autorise le Maire à signer ce document.

### **14- Demande d'attribution d'une licence de 1<sup>ère</sup> catégorie d'entrepreneur de spectacles au Maire de la commune**

Comme suite à la livraison de la salle de spectacle, la ville de Velaux s'engage à présent sur la programmation de sa première saison culturelle en collaboration avec l'association Culture'Mania.

Cette saison, qui démarrera fin septembre 2011, doit répondre à certaines exigences réglementaires conformément au décret n° 2000-609 du 29/06/00 et à l'ordonnance n° 45-2339 du 13/10/45 modifiée, notamment à l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles délivrée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour une durée de 3 ans.

La loi n°99-198 du 18/03/99 relative aux spectacles, définit et régit la profession d'entrepreneur de spectacles. Elle spécifie que tout entrepreneur de spectacles vivants doit être titulaire d'une autorisation d'exercer la profession, qui ne peut être délivrée qu'à une personne physique pour le compte d'une personne morale, la Ville de Velaux. La licence est personnelle et incessible.

Les licences de deuxième et troisième catégorie seront portées par l'association Culture'Mania et sa présidente Madame Roucolle (contrairement à ce qu'avait annoncé M. Yannick Guérin lors de la présentation de ce point de l'ordre du jour) pour une durée de trois ans à compter de la date de leur délivrance par la DRAC.

Le Conseil municipal, à la majorité, se prononce favorablement.

La séance est levée à 20h15



# Infos diverses

## **PASSAGE A LA TNT REUNIONS D'INFORMATION**

Le passage à la TNT aura lieu le mardi 5 juillet. Afin d'accompagner la population dans cette évolution, France Télé Numérique organise une journée d'information

**Jeudi 9 juin  
de 8h30 à 15h30,**  
place Jean-Baptiste Comte.

L'organisme CPM France, mandaté par France Télé Numérique, sera présent pour répondre à toutes vos questions concernant ce changement :

Quel est le matériel nécessaire ?  
Quel coût supplémentaire ?  
Quelles installations effectuer ?  
Etc.,

Pour les personnes qui devraient acheter, adapter ou installer du matériel dans le cadre du passage au tout numérique, France Télé Numérique propose certaines compensations financières, sous conditions. Le public pourra se renseigner au sujet de ces aides et connaître les conditions pour en bénéficier.

## **SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE LA CRAU**

Pour des raisons de sécurité, mardi 24 mai, la SNCF a effectué les travaux nécessaires à la suppression définitive du passage à niveau de la Crau.

Il n'est désormais plus possible, ni pour les véhicules, ni pour les piétons de traverser la voie ferrée entre le chemin de la Vérane et celui de la Crau.

## **LES FESTIVITES D'ETE DANS LE PROGRAMME "VELAUX EN FETE"**

Sud Estival, la Fête de la musique, les Velauscènes, la Saint-Eloi, etc., sont autant de rendez-vous conviviaux et festifs qui auront lieu à Velaux durant l'été.

Retrouvez la programmation complète de ces festivités dans le programme "**Velaux en fête**", distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Ne manquez pas de le consulter.

sur le site de la ville [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr)  
ou de vous le procurer en mairie.

## **PATRIMOINE EXPOSITIONS TEMPORAIRES**

**" De la fouille archéologique au musée "**  
**et " L'art sacré à Velaux "**  
à la Tour Musée

Le mercredi de 10h à 12h (*hors vacances scolaires*)  
et le samedi de 14h à 17h

**"Le moulin de la rue de la République"**  
au Moulin Segneurial

Le mercredi et le samedi, de 14h à 17h

**Entrée libre**  
Renseignements au 04 42 87 73 59

## **VISITE GUIDEE DE ROQUEPERTUSE samedi 4 juin à 10h**

Pour découvrir ou redécouvrir ce site archéologique de renommée internationale, classé monument historique.

"Le service patrimoine vous emmènera sur les traces des Gaulois de Roquepertuse..."

Sur inscription au 04 42 87 73 59  
*Rendez-vous directement sur le site archéologique*

## **ACCES AUX MASSIFS FORESTIERS REGLEMENTE**

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la circulation des personnes et des véhicules dans les périmètres exposés aux dangers des feux de forêt est réglementée par arrêté préfectoral.

L'autorisation d'accès est fonction du niveau de danger du jour, fixé par les conditions météorologiques, et défini la veille pour le lendemain à partir de 18h.

**Niveau de danger ORANGE :** accès autorisé

**Niveau de danger ROUGE :** accès autorisé uniquement de 6h à 11h, hors des zones d'accueil du public en forêt ouvertes toute la journée.

**Niveau de danger NOIR :** accès interdit.

**Informations sur**  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)  
et au 0811 20 13 13

# Infos diverses



## LE SITE INTERNET DE LA VILLE EN LIGNE !

Le site de la ville, en préparation depuis plusieurs mois, est en ligne depuis le lundi 30 mai. Rendez-vous dès maintenant sur [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr) pour le découvrir.

### Toutes les infos pratiques

Pensé comme un guichet unique de renseignements, le site permet de trouver en quelques clics toutes les infos utiles sur la commune : horaires d'ouverture des services municipaux, trombinoscope des élus, guide des démarches administratives, projets de la municipalité, travaux en cours, agenda des manifestations, etc.

### Des outils pour faciliter vos démarches

Formulaire de demande de rendez-vous avec un élu, carte interactive pour localiser les équipements communaux, ou encore annuaire des commerçants et des associations, les outils à votre disposition simplifieront vos démarches.

### L'actualité velauxienne en 1 clic

Les informations accessibles dès la page d'accueil vous permettent de revivre les derniers événements et temps forts de la commune, de connaître l'agenda des manifestations et de rester connecté à l'actualité.

## NON A LA REORGANISATION DE LA POSTE !

La Poste a annoncé pour le mois de juin une réorganisation de ses bureaux et centres de tri, à Velaux, Ventabren et Coudoux. Le projet prévoit que les facteurs de Velaux trient le courrier à Rognac et ceux de Ventabren et Coudoux, à Velaux.

Une réorganisation qui aura, non seulement un impact sur la qualité du service rendu à la population, mais aussi sur les conditions de travail des facteurs, qui devront alors effectuer des trajets supplémentaires, en deux roues, sur des routes particulièrement accidentogènes. La possibilité que les bureaux de Ventabren et Coudoux soient, à terme, transformés en Point Poste a également été évoquée lors de la réunion publique. Ceci obligerait les usagers de ces deux communes à se rendre à Velaux pour de nombreuses opérations, bureau dont les deux guichets sont déjà souvent insuffisants.



Les facteurs devant La Poste, lors de la journée de grève.

Opposés à ce projet, les facteurs de Velaux se sont mobilisés. Ils ont organisé le 16 mai dernier une réunion publique d'information : 150 personnes étaient présentes, preuve en est de l'intérêt de la population pour cette cause et de son attachement à ce service public de proximité. En grève le lendemain, ils se sont retrouvés devant La Poste de Velaux afin d'informer la population pour, ensuite, se rendre au siège de Rognac et demander l'abandon du projet.

La municipalité qui souhaite préserver un service postal public de proximité et de qualité sur la commune s'est engagée aux côtés des facteurs. Plusieurs élus étaient présents lors de la journée de grève pour signifier le soutien de l'équipe municipale. Le Conseil municipal s'est ensuite, très concrètement, engagé contre cette réorganisation, en adoptant à l'unanimité une motion de soutien à l'égard des facteurs.

**Pour sauver ce service de proximité qui vous est cher, pour soutenir les facteurs dans leur action contre le démantèlement de La Poste, rejoignez le collectif d'usagers mis en place par les facteurs de Velaux, Ventabren et Coudoux.**

**Signez la pétition qui compte déjà plus de 900 signatures, disponible dans le hall d'accueil de la mairie ou à l'adresse suivante : [http://www.petitions24.net/petition\\_poste\\_velaux\\_ventabren\\_coudoux](http://www.petitions24.net/petition_poste_velaux_ventabren_coudoux)**

# Velaux Assos

## **ARAC - SOUVENIR FRANCAIS EXPOSITION**

**"La guerre 39-45"**

**Du samedi 18 juin au 2 juillet**

à la médiathèque

L'ARAC et le Souvenir Français proposent une exposition sur le thème de la Guerre 39-45, et plus précisément des femmes pendant ce conflit. Du matériel et des documents seront exposés dans la médiathèque.

Plusieurs thèmes seront abordés, et notamment :

- la vie sous l'occupation,
- la déportation, les prisonniers, les chantiers jeunesse, le Service Travail Obligatoire (STO),
- la défense passive,
- les Forces Françaises Libres (FFL) et les Forces Navales Françaises Libres (FNFL),
- la résistance,
- le matériel et l'armement de l'armée allemande,
- le matériel, l'outillage et l'armement de l'armée US.

Un espace sera consacré aux tenues d'époque, présentant celles des femmes et celles des soldats de l'armée US.

L'exposition sera inaugurée

**samedi 18 juin à 18h**

à la médiathèque

## **AMICAL CYCLOTOURISME VELAUXIEN**

**Randonnée nocturne Sainte Propice  
samedi 4 juin**

L'association ACV organise la 7<sup>ème</sup> édition de sa randonnée VTT nocturne. Trois parcours différents seront proposés : 14, 20 et 27 km.

L'inscription se fera sur la place des Droits de l'Homme à partir de 21h. Départ unique à 22h. Grillades à l'arrivée.

**Renseignements au 06 12 54 38 05**

## **FESTIVITES D'ETE**

**du 10 juin au 10 septembre**

L'ACAV, l'Atelier Théâtre des Comédiens des Quatre Tours, le CASL, le Comité des Fêtes, Culture'Mania, EVEA, Horizon Musique, la médiathèque et les services patrimoine et culture de la ville s'associent pour vous proposer des rendez-vous culturels et des animations tout au long de l'été. Retrouvez l'intégralité du programme dans "**Velaux en Fête**" distribué dans votre boîte aux lettres.

## **MUNICIPALITE - ARAC - UFAC**

**COMMEMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN**

**Samedi 18 juin**

La municipalité, l'ARAC et l'UFAC organisent conjointement la commémoration de l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940.

Rendez-vous au Monument aux morts à 11h30. A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par les associations d'anciens combattants dans la salle des Fêtes de la Place François Caire.

## **INFOS ARAC LOISIRS**

**JOURNEE "PLAISIRS DU GARD"**

**Samedi 11 juin**

Frais de participation : 50 euros par personne, comprenant le transport, le déjeuner, la visite du musée du bonbon Haribo à Uzès, le voyage dans le train des Cévennes, entre Saint-Jean du Gard et Anduze.

### **Renseignements et réservation**

Jean-Claude Carlo : 04 42 87 99 29 ou 06 22 17 21 88

Pierre Balestrieri : 04 42 87 43 13 ou 06 09 87 93 27

**Permanence** : jeudi 23 juin, de 9h30 à 11h30, à la salle des fêtes - Place François Caire.

## **CLUB DENIS PADOVANI**

**Mercredi 22 juin**

Réunion voyages 2011-2012,  
à 14h30, au Foyer Padovani.

**Jeudi 30 juin**

Sortie champêtre à Berre - **26 euros** (transport pris en charge par le Club)

Les animations et sorties  
se termineront à la fin du mois de juin.

Le restaurant restera ouvert jusqu'à  
la fin du mois de juillet.

Reprise des animations le 6 septembre pour le concours de belote et le 8 pour le loto.

**Renseignements au 04 42 87 99 14**



# Médiathèque

“ Histoire(s) de s’amuser ”

## Secteur adulte

### Atelier d’écriture

Animé par Marianne Alainmat

**Jeudis 9 et 23 juin, de 10h à 12h**

## SELECTIONS

### Roman adultes

“Le garçon qui voulait dormir” de Aharon Appelfeld - Edition De l'Olivier / 2011

“Avant d'aller dormir” de SJ Watson - Edition Sonatine / 2011

“Le pont” de David Sandes - Edition Actes Sud / 2011

### CD

“Corleone” Low men records / 2011

“Osez Bashung” de Alain Bashung / Barclay 2011

“Racing with the sun” de Chinese man / 2011

### DVD

“The ghost writer” de Roman Polanski / Pathé 2010

“Burn after reading” de Ethan et Joel Coen / Focus Feature 2008

“Ugolin” de Marcel Pagnol / CMF 1952-1991

### BD

“Le bleu est une couleur chaude” de Julie Maroh / Glénat 2011

“Pluto” de Naoki Urasawa / Kana 2010

“Ralph Azam” de Lewis Trondheim / Dargaud 2011

## Secteur jeunesse

### Instant Ciné

**Mercredi 8 juin**

**de 15h à 16h30**

pour les enfants de 7 à 11 ans

Sur inscription à la médiathèque (*places limitées*)

### Contes

**Mercredi 15 juin**

**de 14h à 14h45,**

pour les enfants de 5 à 7 ans,

**de 15h à 15h45,**

pour les enfants de 3 et 4 ans.

Sur inscription à la médiathèque (*places limitées*)

## CONTACT

Tél : 04 42 46 34 00

Fax : 04 42 46 34 01

Courriel : [mediavelaux@yahoo.fr](mailto:mediavelaux@yahoo.fr)

Site : [www.mediatheque-velaux.fr](http://www.mediatheque-velaux.fr)

## HORAIRES

Mardi et vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 13h

**La médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 3 juin**

**Ouverture le samedi 4 juin de 9h30 à 13h**

# Infos jeunes EVEA

(Espace Velauxien d'Education et d'Animation)

## LA NEWSLETTER D'EVEA

EVEA vous propose de rejoindre le cercle des lecteurs de sa newsletter. Inscrivez-vous vite sur le site [centredeloisirs-evea.org](http://centredeloisirs-evea.org) et vous recevrez par mail, en début de chaque mois, tous les événements qui font la vie de votre centre de loisirs. Vous trouverez également les programmes des structures que fréquentent vos enfants.

## SUD'ESTIVAL

Le 11 juin 2011 à partir de 19h au Parc des 4 Tours.

Sud'Estival sera bercé par les musiques des îles. Synonymes de farniente, d'exotisme et de soleil, le souk, le reggae, la salsa et le sound system vous inciteront à danser et vous détendre en famille ou entre amis.

Sur place, vous trouverez de quoi vous restaurer et découvrirez les stands occupés par les animateurs bénévoles du centre EVEA et les membres de notre association.

## SECTEUR ENFANCE

### Les Zinzins

En mars nous avons finalisé le projet inter génération avec nos partenaires (*personnes âgées du CCAS, enfants d'EVEA -Club J et Zinzins-, l'association "Clin d'Oeil" et "Ciné Passion" du CASL*). Ce projet vise à valoriser la mémoire des anciens et à permettre aux jeunes de s'approprier leur territoire.

Le thème du projet était « paroles d'anciens, vues d'aujourd'hui ». Pour nous guider, nous avons fait appel à l'association « Mimix 13 » ([www.mimix13.com](http://www.mimix13.com)).

Depuis, différents ateliers ont été mis en place :

- en janvier, les personnes âgées ont partagé les musiques de leur jeunesse.
- en février, les enfants ont découvert différents styles de musique.
- en mars, les deux générations ont échangé sur la musique et ont, à cette occasion, enregistré une émission de radio, qui sera diffusée sur Radio Grenouille 88.8 (*la date sera communiquée dans la newsletter d'EVEA*).

## SECTEUR JEUNESSE

### Atelier deux roues

En partenariat avec l'association des Kana Riders (*dirigée par des ados*), nous avons mis en place un atelier deux roues pour les plus de 7 ans. Encadrés par des professionnels, les enfants s'initient au VTT et au BMX.

Après avoir acquis une certaine technique, nos pitchouns partent désormais en sortie du côté du parcours de santé. D'après leurs dires, ils "s'éclatent". La prochaine sortie se fera en compagnie des parents, qui pourront apprécier les progrès de leurs enfants.

### Atelier Hip Hop

Nous avons mis en place des ateliers de danse hip-hop le samedi après-midi. Ils sont encadrés par Kévin Rull, un jeune adulte qui nous a déjà prouvé à maintes reprises son sérieux quant à l'encadrement, au déroulement et au rendu de ses stages.

Deux secteurs d'âge sont concernés, le Club J (*9/13 ans*) et la Cité Jeune (*13/17 ans*). 14 jeunes sont inscrits. De l'avis de tous, ils ont fait des progrès et Kévin leur a apporté des connaissances sur l'histoire du Hip Hop.

Ils vous proposeront un spectacle le 11 juin lors de notre Sud Estival.



**EVEA**

**Centre de loisirs**

**Avenue A. de Beaucaire**

**Tél : 04 42 74 81 40**

**Courriel : [evea.association@free.fr](mailto:evea.association@free.fr)**

**Site : [www.centredeloisirs-evea.org](http://www.centredeloisirs-evea.org)**



# Agenda

**JUSQU'EN SEPTEMBRE**

## **PATRIMOINE**

Expositions " De la fouille archéologique au musée " et "L'Art sacré à Velaux", à la Tour musée. "Le moulin de la rue de la République" au Moulin Segneurial (cf. page 7).

**JEU 2 JUIN**

## **BOULE AMICALE VELAUXIENNE**

Concours de pétanque à partir de 9h au petit stade.

## **VOLLEY-BALL**

Tournoi open de 9h à 20h, salle Albert Camus.

**SAM 4 JUIN**

## **ACV**

Randonnée nocturne Sainte Propice (cf. page 9).

**SAM 4 ET DIM 5 JUIN**

## **HAND-BALL**

Tournoi international jeunes, salle Albert Camus.

**DIM 5 JUIN**

## **ARPV**

Randonnée dans les calanques, départ 8h.

**MAR 7 JUIN**

## **MUNICIPALITE**

Conseil municipal à 18h30 dans le nouvel Hôtel de Ville (sous réserve de changement de date).

## **ARPV**

Randonnée à Miramas, départ 14h.

**MER 8 JUIN**

## **BOULE VELAUXIENNE**

Rencontre avec la fédération du sport adapté, de 8h à 17h, au boulodrome.

**JEU 9 JUIN**

## **FRANCE TELE NUMERIQUE**

Réunion d'information sur le passage au tout numérique (cf. page 7).

## **ESTRAMBORD**

Cours de cuisine "Lou Pebre d'Aï" : terrine aux aubergines et le tiramisu des calanques. Dégustation de verrines sucrées. A la MPT, à 14h.

**SAM 11 JUIN**

## **MOT'AUTO CLUB**

Départ rallye à partir de 8h, salle Albert Camus.

## **ARAC**

Journée "plaisirs du Gard" (cf. page 9).

## **ACV**

Lambesc/Lure/Lambesc. Cyclo club Lambesc : randonnée route 220 km, inscription au Coséc Esplanade de la piscine de 6h à 7h30.

**MER 15 JUIN**

## **BOULE VELAUXIENNE**

Challenge Corso à partir de 9h, au petit stade.

**SAM 18 JUIN**

## **MUNICIPALITE/ARAC/UFAC**

Commémoration de l'appel du Général De Gaulle à 11h30 (cf. page 9).

## **ARAC/SOUVENIR FRANCAIS**

Inauguration de l'exposition sur la guerre 39-45 à 18h (cf. page 9).

## **COLLEGE ROQUEPERTUSE**

Portes ouvertes au collège de 9h30 à 12h.

**DIM 19 JUIN**

## **ACV**

Rognac : rallye concentration du Castellàs. Route de 25 à 75 km. Inscription salle Jean Jaurès de 7h à 10h.

## **HAND-BALL**

Tournoi à partir de 9h, stade Albert Camus.

**VEN 24 ET SAM 25 JUIN**

## **AS VELAUX GYM**

Fête de la gym (18h pour les baby et 19h pour les gym), salle Roger Couderc.

**SAM 25 JUIN**

## **ACV**

Saint-Chamas : rando concentration de la Fête du sport. Route de 32 à 82 km. Inscription salle polyvalente de 7h à 10h.

## **CRIAAR**

Pique-nique annuel à partir de 11h, sur la place du village et dans la salle des fêtes.

**DIM 26 JUIN**

## **ACV**

Pélissanne Rallye des Alpilles. Route de 64 à 101 km, inscription Espace jeunes l'Escalade de 7h à 8h.

## **PETIT THEATRE (SECTION ADOS)**

Spectacle "Arsenic et vieilles dentelles" à 17h, à la MPT

## **VELAUX EN FETE du 10 juin au 10 septembre**

Vous recevrez bientôt dans votre boîte aux lettres le programme "Velaux en fête", dans lequel vous trouverez l'ensemble des animations organisées cet été à Velaux.



Imprimé sur papier recyclé